

Mission d'observation du décrochage scolaire et des sorties sans qualification

le 19 octobre 2011

Synthèse et analyse statistique



SOMMAIRE

I- Introduction et contexte

II- Les « sans diplôme » en Rhône-Alpes

Combien de « sans diplôme » ?

Où sont les « sans diplôme » ?

Caractéristiques des « sans diplôme »

Voies et spécialités de formation des « sans diplôme »

Spécialité de formation en lien avec les sorties « sans diplôme »

Insertion des « sans diplôme »

Accueil en Missions locales

Limites des données collectées

III- les plates-formes d'appui et de suivi aux décrocheurs

IV - Pistes et perspectives pour la mission d'observation

Annexes

Définitions utilisées

Méthodes utilisées

Schéma du SIEI

**Ce document a été rédigé par Christelle Beaubouchez, chargée de mission emploi formation-OREF.
Pierre Louis, Responsable de l'OREF**

I- Introduction et contexte

La Région Rhône-Alpes déjà engagée dans la promotion d'actions innovantes, a souhaité renforcer son intervention en adoptant un plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification, visant à mieux coordonner les moyens existants et à améliorer l'efficacité des politiques publiques d'éducation.

Ce plan a été adopté en janvier 2008 par l'assemblée régionale pour une durée de trois ans.

Une convention de partenariat a été signée entre le Président du conseil régional, les Recteurs des académies de Grenoble et de Lyon, le Directeur régional de l'agriculture et de la forêt et le Président de l'union régionale des missions locales, afin de définir les conditions de mise en œuvre de ce plan et notamment les participations de chacun à l'analyse des flux de sorties du système scolaire.

Ce plan a prévu la mise en place d'une **mission d'observation** du décrochage scolaire et des sorties sans qualification dont un des objectifs est d'exploiter les résultats d'études et de proposer des analyses nécessaires à la bonne compréhension du phénomène en Rhône-Alpes ».

Cette partie a été confiée au PRAO.

D'un point de vue pratique, l'observation des décrocheurs notamment au niveau régional, semble difficile pour des raisons techniques et institutionnelles:

- l'hétérogénéité des données et des systèmes d'information des principaux partenaires ne permet pas d'obtenir des données portant sur les mêmes publics et donc rend difficile la comparaison,

- la transmission des données reste difficile du fait de leur caractère confidentiel et des compétences propres portées par chacune des institutions.

Compte tenu de ces difficultés, ce rapport présente et analyse des informations concernant les jeunes « sans diplôme » afin de commencer à établir des éléments de connaissance de ce public.

Il faut donc noter que ce rapport constitue une première étape, et que « sans diplôme » ne signifie pas forcément « décrocheur » (voir définition en annexes). Cependant un lien fort existe, puisque plusieurs études ont montré que moins un jeune est diplômé plus il a de risque d'être au chômage.

II- Les « sans diplôme » en Rhône-Alpes

Combien y a-t'il de « sans diplôme » ?

Chaque année en Rhône-Alpes, on peut estimer le nombre de sortants « sans diplôme » du système de formation initiale à **11.000** jeunes, soit 15% de l'ensemble des sortants (Génération 2004 enquêtée durant les trois années qui suivent la sortie de formation initiale, donc jusqu'en 2007).

Ce chiffre est confirmé par le recensement de population de 2007 qui indique que **50.000** jeunes âgés de 20 et 24 ans, sont « sans diplôme ».

A- Pour l'apprentissage :

Environ **1 890** apprentis (sur un total de 18 750 apprentis, soit 10%) **sont sortis en cours et en fin d'année** au niveau V sans avoir obtenu le diplôme qu'ils préparaient en 2010 (IPA 2010) contre 2 200 apprentis en 2009.

Cependant parmi ces 1 890 apprentis, 347 avaient déjà un diplôme de niveau V ou IV (352 en 2009) et 665 avaient le Diplôme national du brevet (DNB) (765 en 2009) c'est-à-dire un niveau collège.

Sources : Rectorat de Grenoble et Lyon- traitement PRAO

B- Pour la voie scolaire professionnelle, sont sortis en cours d'année 2010,

au niveau V: Environ 474 jeunes « sans diplôme » de l'Académie de Grenoble (532 en 2009)
Environ 744 jeunes « sans diplôme » de l'Académie de Lyon (867 en 2009)
Soit un total pour les 2 académies de **1 218 jeunes « sans diplôme »**, (1399 en 2009).

au niveau IV: Environ 979 jeunes « sans diplôme » de l'Académie de Grenoble (595 en 2009)
Environ 1 535 jeunes « sans diplôme » de l'Académie de Lyon (1 181 en 2009)
Soit un total pour les 2 académies de **2 514 jeunes « sans diplôme »**, (1776 en 2009).

Si on rapproche les principaux effectifs de sortants par formation aux effectifs inscrits en formation, on constate que les plus forts taux de sortie s'effectuent dans la première année de CAP.

Voie scolaire professionnelle		Académie	Elèves ayant abandonné après le 15/10/10	Effectif total 2010	Pourcentage de sortants par rapport aux effectifs
CAP en 2 ans	Deuxième année	Grenoble	125	2 424	5.1%
		Lyon	187	2 415	7.7%
		Total	312	4 839	6.4%
	Première année	Grenoble	290	3 010	9.6%
		Lyon	343	2 968	11.5%
		Total	633	5 978	10.6%
Bac pro en 3 ans	Seconde pro	Grenoble	291	7 494	3.9%
		Lyon	568	6 565	8.6%
		Total	859	14 059	6.1%
	Première pro	Grenoble	563	10 400	5.4%
		Lyon	616	8 930	6.9%
		Total	1 179	19 330	6.1%

Sources : Application Scolarité et Mémento des effectifs Académies de Grenoble et de Lyon, année scolaire 2010/2011- traitement PRAO.

C- Pour l'enseignement agricole,

469 arrêts de scolarité, en cours d'année 2010/2011, ont été enregistrés pour l'ensemble des formations générales, technologiques et professionnelles de la 4ème au BTS inclus, sur un effectif total de 20 351 élèves (**soit 2.3 % des inscrits**).

- Les raisons de sorties : sur les 362 sorties (107 jeunes n'ont pas répondu, soit 22.6%),
- 199 soit 42.5% des jeunes sont entrés dans la vie active sachant que près de 50% d'entre eux avaient déjà un diplôme de niveau IV ou V
 - 88 soit 18.8% se sont déscolarisés dont plus de ¾ dans les jours qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ou 18 ans.
 - 45 soit 9.6% ont rencontré des problèmes de santé mais reprendront ensuite leur scolarité
 - 28 soit 6% ont eu des problèmes familiaux et ont été pris en charge par d'autres dispositifs (services sociaux, MGI ...).
 - 2 soit 0,5% sont partis à l'étranger.

Sources : DRAAF Rhône-Alpes

Où sont les « sans diplôme » ?

Le recensement de la population 2007(données complémentaires), indique que de grandes disparités territoriales existent.

ZTEF	% de jeunes" sans diplôme" par rapport à la population totale des 20-24 ans	ZTEF	Nombre de jeunes "sans diplôme"
Pays de Gex - Bassin Bellegardien - Haut Bugey	17,8	Est lyonnais	4870
Ardèche Méridionale	15,4	Grand Lyon Centre et Nord	3886
Drôme des Collines – Royans - Vercors	15,2	Bassin Grenoblois	3724
Sud Drôme	14,4	Loire Sud	3320
Beaujolais élargi	14,4	Nord Isère	2130
Nord Isère	14,2	Beaujolais élargi	1928
Isère Rhodanienne - Bièvre Valloire	14,1	Rhône Sud et Ouest	1686
Faucigny - Mont Blanc	13,8	Drôme – Ardèche Centre	1634
Maurienne	13,5	Bresse – Dombes – Val de Saône	1455
Genevois - Haut Savoyard	13,0	Pays de Gex - Bassin Bellegardien - Haut Bugey	1384
Drôme – Ardèche Centre	12,9	Espace Métropole Savoie - Avant Pays Savoyard Chartreuse	1308
Est lyonnais	12,5	Albanais - Bassin Annecien - Usse et Bornes	1304
Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain	11,8	Isère Rhodanienne - Bièvre Valloire	1292
Bassin d'Albertville Tarentaise Vanoise	11,7	Faucigny - Mont Blanc	1231
Roannais	11,6	Drôme des Collines – Royans - Vercors	1221
Loire Sud	11,5	Genevois - Haut Savoyard	1016
Centre Isère	11,0	Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain	1007
Chablais	10,8	Sud Drôme	897
Diois - Vallée de la Drôme	10,7	Roannais	844
Bresse – Dombes – Val de Saône	10,6	Ardèche Méridionale	824
Forez	9,5	Forez	809
Ardèche Verte	9,3	Centre Isère	760
Albanais - Bassin Annecien - Usse et Bornes	8,4	Bassin d'Albertville Tarentaise Vanoise	656
Rhône Sud et Ouest	8,3	Chablais	625
Espace Métropole Savoie - Avant Pays Savoyard Chartreuse	8,1	Ardèche Verte	400
Bassin Grenoblois	7,4	Maurienne	290
Grand Lyon Centre et Nord	6,2	Diois - Vallée de la Drôme	233
Total	10,4	Total	40736

Sources : recensement de population 2007, données complémentaires – traitement PRAO

En terme de pourcentage de la population des 20-24 ans (27 360 personnes), les territoires les plus impactés sont **le Pays de Gex- Bassin Bellegardien- Haut Bugey** (17,8%), **l'Ardèche méridionale** (15,4%), et la **Drôme des Collines-Royans-Vercors** (15,2%).

Les jeunes de 20 à 24 ans « sans diplôme » sont plus nombreux en effectif dans les 4 grands « centres urbains » : **l'Est Lyonnais** avec 4 870 « sans diplôme », **le Grand Lyon Centre et Nord** avec 3 886 « sans diplôme », **le Bassin Grenoblois** avec 3 724 « sans diplôme » et **Loire Sud** avec 3 320 « sans diplôme », mais ils ont **la proportion la plus faible de « sans diplôme » des 20-24 ans** : le Bassin Grenoblois (7,4%) et le Grand Lyon Centre et nord (6,2%).

Caractéristiques des « sans diplôme »

- ➔ 65% sont des garçons.
- ➔ 17% des « sans diplôme » ne sont pas allés au-delà de la troisième.
- ➔ Proviennent majoritairement de familles nombreuses ou monoparentales.
- ➔ Ont des parents le plus souvent ouvriers (43% pour les non diplômés / 27% diplômés) ou chômeurs (16% pour les non diplômés / 13% diplômés).

Sources : Enquête « génération 2004 »

Voies et Spécialités de formation des « sans diplôme »

Les sortants « sans diplôme » sont issus en majorité de l'enseignement professionnel. Pourtant, 24% d'entre eux sont issus de l'enseignement général et 17% ne sont pas allés au-delà de la troisième (enquête génération 2004).

Après la troisième	Poursuite d'études		Sortie d'études		Total
	Seconde générale ou technologique	Voie professionnelle	Sortie en troisième ou avant	Départ à l'étranger	
Sans diplôme	24%	52%	17%	7%	100%
Ensemble	60%	35%	3%	2%	100%

Le pourcentage de sortants « sans diplôme » est différent suivant les spécialités de formation. Ceci s'explique par un ensemble de facteurs, dont les caractéristiques sociales des élèves entrant dans ces spécialités.

Ainsi on constate que :

- ➔ Les élèves passés dans les « structures pédagogiques adaptées » (SEGPA, 3^{ième} à dispositifs adaptés) se retrouvent en majorité dans la voie professionnelle. **Dans les spécialités de formation « du bâtiment », ils sont majoritaires mais ne représentent que 20% dans les spécialités « des industries de transformations, de la santé, de la comptabilité, et du secrétariat ».**
- ➔ La voie de l'apprentissage est privilégiée dans les zones rurales. De même que certaines spécialités de formation (bois, agriculture...)

Spécialités de formation en lien avec les sorties « sans diplôme »

Au niveau national, deux catégories de spécialités de formation comportent un pourcentage important de sortie « sans diplôme » mais les causes de décrochage diffèrent:

- Les spécialités de formation « du bâtiment, du travail du bois et du métal », et celles préparant aux métiers de l'alimentation ont un pourcentage de sorties « sans diplôme » plus élevé que la moyenne. Cette catégorie se caractérise par une population masculine ayant connu en forte proportion des difficultés aux collèges. Les jeunes sortent plus souvent qu'en moyenne parce qu'ils ont trouvé un emploi. L'apprentissage est majoritaire (50 à 75%).
- Les spécialités de formation « de la comptabilité, du secrétariat et des services » avec un fort taux de sortie en cours de cycle. Cette catégorie se caractérise par une insatisfaction de l'orientation et le sentiment de n'avoir pas atteint le niveau souhaité. Une population plutôt urbaine. Des jeunes peu nombreux à interrompre leurs études parce qu'ils ont trouvé un travail.

Au niveau régional :

- **Enseignement agricole** : plus de 60% des arrêts de scolarité concerne les filières bepa-bac pro et parmi celles-ci la spécialité de formation « services aux personnes » est prédominante, en 2010.
- **Apprentissage** : les groupes de spécialités de formation « transformations » et « génie civil, construction, bois » sont en terme d'effectif et de pourcentage celles d'où proviennent le plus de sortants « sans diplôme » en 2010.
- **Education Nationale** : transmission d'éléments à venir fin novembre, après le retour dans l'application RIO des éléments recueillis dans la campagne du SIEI qui débutera le 28 octobre 2011.

Insertion des « sans diplôme »

Le taux d'emploi à 3 ans des « sans diplôme » est **de 66% (83% pour les diplômés)**.

		Emploi %	Chômage %	Inactivité %	Reprise d'études ou en formation %	Total %	
Rhône-Alpes	Les Non diplômés	66	18	7	9	100	
	Les diplômés	ensemble	83	9	2	6	100
		du secondaire	78	11	3	8	100
		du supérieur	88	6	1	4	100
	Tous	81	10	3	6	100	
France	Les Non diplômés	56	28	8	8	100	
	Les diplômés	ensemble	81	10	3	7	100
		du secondaire	75	13	3	9	100
		du supérieur	88	7	2	4	100
	Tous	77	13	3	7	100	

Sources : enquête « génération 2004 » - traitement PRAO.

- **Leurs périodes de chômage et d'inactivité sont plus longues que la moyenne**, près de 20% des « sans diplôme » ont passé près d'un an au chômage.
- **Un effet apprentissage fort** : entre les « non diplômés » venant de l'apprentissage et les « non diplômés » de la voie scolaire, les anciens apprentis sont ceux qui trouvent plus facilement du travail.
- **L'insertion des femmes non diplômées est plus difficile**, elles ont un taux de chômage de 15 points supérieur à celui des hommes « non diplômés ».
- **18% des « non diplômés » se sentent victimes de discrimination**, contre 10% pour l'ensemble de la génération

- **Secteurs d'embauche des « non diplômés » :**
 - la construction et l'industrie, pour les hommes
 - l'hôtellerie-restauration, le social et la santé pour les femmes.
 - en Rhône-Alpes, le secteur de l'hôtellerie restauration se démarque par un taux d'embauche important des « non diplômés » contrairement à l'ensemble de la France.
- **Un travail précaire avec une forte proportion :**
 - de contrats intérimaires (31% des contrats des « sans diplôme » contre 20% pour le reste de la génération),
 - de faibles salaires (en moyenne 1 080 euros), et plus particulièrement pour les femmes (en moyenne **840 euros**).
 - de temps partiels pour les femmes (41% des contrats) souvent non choisis.
- **Des parcours hétérogènes :**
 - 23% des jeunes « sans diplôme » s'éloignent de l'emploi durablement,
 - 9% reprennent des études après une période d'un an de chômage ou d'inactivité.

Les premiers résultats de l'enquête « génération 2007 », en France

Le diplôme est un atout gagnant pour les jeunes face à la crise

Les non diplômés subissent le plus fortement la crise : Le taux d'emploi à 3 ans (en 2010) des « sans diplôme » est **de 48% (56% pour la « génération 2004 »)**.

Accueil en Missions Locales

En Rhône-Alpes, sur les 120 000 jeunes suivis, **en 2010, 49 600 jeunes sont accueillis pour la première fois, parmi eux :**

- **18 625 jeunes sont « sans diplôme ».**
- 53% sont des femmes.
- 36% ont un niveau V et 26% ont un niveau VI-Vbis.
- les femmes sont plus qualifiées : 45% ont au moins un niveau IV (30% pour les hommes).
- 28% sont du Rhône, 19% de l'Isère, 12% de la Loire, 10% de la Drôme, 10% de la Haute-Savoie, 8% de l'Ain, 7% de la Savoie et 5% de l'Ardèche.
- le temps entre la sortie du système de formation initiale et l'inscription en Missions Locales est **de 29 mois en moyenne (31% se présente dans les trois mois et 33% au-delà de 30 mois)**. Ce délai varie fortement en fonction du niveau de formation des jeunes : **il est de 34 mois pour les niveaux VI et Vbis et de 19 mois en moyenne pour les niveaux IV.**

Que font les jeunes entre leur sortie du système scolaire et leur inscription en mission locale ?

En 2011, la MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion) et les missions locales de Rhône-Alpes ont réalisé une étude sur « les jeunes décrocheurs avant leur arrivée en mission locale », pour apporter des premiers éléments de réponses.

Quelques résultats

Qui sont les jeunes interrogés ?

52% sont des hommes
 71% ont entre 18 et 22 ans
 44% ont bénéficié d'un accompagnement renforcé
 19% ont connu une autre mission locale avant celle-ci

Quelle était leur situation ?

62% ont habité chez leurs parents
 21% ont habité à leur propre domicile
 53% ont vécu avec moins de 50 euros par mois
 30% ont vécu avec plus de 500 euros par mois

Que faisaient-ils avant l'inscription en mission locale ?

62% ont travaillé
 26% ont suivi une formation
 63% ont trouvé les journées longues
 48% n'ont pratiqué aucune activité encadrée
 35% sont partis plus d'un mois à l'étranger

De quel soutien ont-ils bénéficié ?

48% se sont sentis soutenus ou aidés par quelqu'un
 49% ont été aidés par au moins un professionnel

Sources : « Dossier annuel 2011 », MRIE Rhône-Alpes

Précautions de lecture : plusieurs réponses étant possibles pour certains items les pourcentages ne se cumulent pas

Limites des données collectées

Les données de l'Education Nationale, au niveau régional, issues des Rectorats et de la DRAAF ne contiennent que des informations sur les sortants en cours d'année, en 2009-2010 et/ou 2010-2011, dans la voie professionnelle.

Les résultats présentés intègrent donc des données nationales et des exploitations régionales issues d'une part du Recensement de population (2007) sur les caractéristiques et la répartition géographique des « sans diplôme » et d'autre part de l'Enquête Génération (2004) sur le lien entre filières de formation et sorties « sans diplôme ».

Les informations des missions locales portent sur les jeunes qui se présentent, il n'existe pas de données régionales sur le parcours des jeunes « sans diplôme » avant de s'inscrire en missions locales. Par ailleurs, un nombre important de « sans diplôme » cherchent du travail et ne passent pas par les Missions Locales. Cette population dite « des invisibles » reste difficile à repérer.

Enfin les données provenant de différentes sources sont hétérogènes et ne permettent ni une comparaison aisée ni une vision exhaustive du phénomène. Une homogénéisation des données pourrait permettre une analyse partagée.

III- Les Plates-formes d'appui et de suivi aux décrocheurs

L'instruction interministérielle du 22 avril 2009 a défini les principes de l'action de l'État en matière de prévention du décrochage en formation et d'accompagnement des jeunes sortant prématurément du système de formation initiale (scolaire ou apprentissage). Notamment, elle invite au besoin à s'appuyer sur les expérimentations soutenues par le fonds d'expérimentations pour la jeunesse, à renforcer les actions de repérage des jeunes décrocheurs de la formation initiale et à mettre en place des coordinations locales permettant d'organiser leur prise en charge plus rapide et mieux coordonnée.

Le plan Agir pour la jeunesse, annoncé par le président de la République le 29 septembre 2009, fait de la lutte contre le décrochage une priorité nationale et invite les acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion des jeunes à agir ensemble, au sein de plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs.

Depuis, la circulaire du 9 février 2011 a défini la mise en place des plates-formes de suivi et d'appui.

En Rhône-Alpes, le choix a été fait de se caler sur le périmètre géographique des bassins de formation, ainsi pour l'académie de Lyon, 12 plates-formes et pour l'académie de Grenoble, 18 plates-formes ont été mises en place. Pour chaque plate-forme, il y a deux co-animateurs désignés par le Préfet de département en lien avec l'Education nationale et la DRAAF.

Un dispositif d'échanges de données entre l'ensemble des services de l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la formation initiale et de l'insertion permet de mesurer précisément le nombre des élèves en situation de décrochage. Ce dispositif de veille porte le nom de « système interministériel d'échange d'informations relatives au décrochage scolaire » : SIEI.

Les premiers résultats du SIEI

Les premiers résultats pour l'académie de Grenoble

Suite à la campagne du SIEI qui a eu lieu en juin 2011.

Les chiffres sont à prendre avec précautions étant donné les problèmes liés à l'outil.

Observation SIEI	Grenoble				France			
	Sortants MEN (hors agriculture)		Jeunes décrochés		Sortants MEN		Jeunes décrochés (dont 28% sont suivis par les missions locales)	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Mars 2011	16 308	6,17	11 665	4,41	344 598	6,46	266 743	5,00

Sortants MEN : Elèves ayant atteint 16 ans à la date d'observation sortant des établissements publics et privés de l'académie (hors agriculture), n'ayant pas obtenu le diplôme correspondant au cursus scolaire dans lequel ils étaient inscrits l'année précédente et non retrouvés par le SIEI dans les établissements publics et privés sous contrat, y compris dans une autre académie.

Jeunes décrochés : Elèves ayant atteint 16 ans à la date d'observation sortant des établissements publics et privés de l'académie (hors agriculture), n'ayant pas obtenu le diplôme correspondant au cursus scolaire dans lequel ils étaient inscrits l'année précédente et non scolarisés ou non inscrits en apprentissage à la date d'observation du SIEI.

Et l'Europe dans tout ça ?

Dans le cadre de la « stratégie Europe 2020 » l'Union européenne s'est fixée un objectif phare: ramener le taux d'abandon scolaire moyen dans l'Union européenne, actuellement de 14,4 %, au dessous de la barre des 10 % d'ici la fin de la décennie. Pour la France, ce taux est actuellement de 12.5% et devra être ramené à 9,5%.

IV- Pistes et perspectives pour la mission d'observation

En conclusion, dans le cadre du nouveau plan de rattachement en formation et pour l'emploi des jeunes, la mission d'observation pourrait avoir deux axes et une nouvelle modalité de travail:

➔ L'observation quantitative

Continuera en ce qui concerne les sortants « sans diplôme » :

- dans l'Education Nationale, pour la voie professionnelle, avec la généralisation de l'application SCONET/SDO à l'enseignement agricole (DRAAF), ce qui facilitera la transmission des informations.
- Intégrera les données relatives à l'enseignement général et technologique.

Tiendra compte des grandes évolutions ayant lieu au niveau des systèmes d'information régionaux notamment concernant l'estimation du nombre de « décrocheurs » au niveau régional avec la mise en place des plateformes d'appui et de suivi aux décrocheurs pour accompagner les jeunes sortant de formation initiale sans diplôme et surtout du SIEI (système interministériel d'échange d'informations relatives au décrochage scolaire) qui après déploiement complet donnera des informations précises.

Pourra s'enrichir en intégrant de nouvelles informations, telles que :

- les données relatives à pôle emploi
- les données, par exemple, sur l'accueil et la prise en charge des jeunes par la Mission Générale d'Insertion (enquête à 3 ans sur les 1200 jeunes bénéficiant des pôles insertion et relais de l'académie de Grenoble), et/ou les données sur les jeunes suivis par l'association « la bouture »...

➤ **L'observation qualitative** pour une bonne compréhension du phénomène,

Réalisera des études qualitatives régionales sur : les parcours (jeunes « sans diplôme », avant l'arrivée dans une structure...), les ruptures (Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, emploi...).

Identifiera les freins et les leviers permettant le raccrochage (interview de professionnels, analyse de parcours...).

Mutualisera sur des échanges de bonnes pratiques en repérant les structures et les projets innovants en la matière.

➤ **Nouvelle modalité de travail :**

Mise en place d'un Comité Technique multi partenarial pour la production de données.

Annexes

Définitions utilisées

Sans diplôme : personne n'ayant obtenu aucun diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire n'ayant ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat.

Sortant sans diplôme en cours d'année : sortant du système de formation initiale au cours de l'année scolaire. (*exclusion/abandon*)

Sortant sans diplôme en fin d'année : sortants du système de formation initiale après avoir terminé une année scolaire complète.

Décrocheur : jeune de plus de 16 ans scolarisé l'année précédente et qui a quitté une formation de niveau V ou IV sans avoir obtenu le diplôme sanctionnant cette formation.

Texte de référence : décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010

Méthode utilisée

→ Six sources sont principalement mobilisées:

Les sortants en cours d'année de l'enseignement agricole recensés par le SRFD en 2008-2009 et 2009-2010.

Les caractéristiques des entrants en missions locales entre 2007 et 2011 enregistrées dans la base PARCOURS 3.

Le recensement de population réalisé par l'INSEE

Le recensement de population est un sondage effectué sur l'ensemble de la population française dont la dernière enquête exploitable date de 2007. Les questions portent sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées. Les données sont disponibles à l'échelle régionale.

Le PRAO a fait l'acquisition de quelques tableaux à l'échelle infra-régionale.

L'enquête génération réalisée par le CEREQ

L'enquête dite « génération » est réalisée tous les 3 ans par le CEREQ auprès des jeunes sortant du système éducatif. Elle a pour objectif de caractériser la génération en terme de diplômes obtenus, de parcours effectués et d'insertion. La dernière étude porte sur la génération 2004 et a été publiée en 2007 pour les données à l'échelle nationale. Le PRAO en coproduction avec la DIRECCTE a publié en juin 2011 les résultats des données régionales de l'enquête.

L'enquête Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA)

Enquête réalisée chaque année par les services statistiques académiques en collaboration avec les CFA (Centres de Formation des Apprentis). Les établissements interrogent par voie postale tous les apprentis ayant quitté le CFA l'année précédente, en cours ou en fin de formation. Le questionnaire décrit la situation 7 mois après la sortie du CFA. La dernière enquête porte sur les sortants de l'année 2010. En Rhône-Alpes, le PRAO est chargé de l'appui technique d'une enquête complémentaire visant à améliorer les taux de réponses par des relances téléphoniques.

Données des rectorats de Grenoble et de Lyon

Ces données se centrent sur les caractéristiques des « sortants sans diplômes en cours d'année » dans la voie professionnelle pour l'année scolaire 2009-2010 et 2010-2011 et sur les « sortants sans diplôme en fin d'année (juin 2010) ».

Nomenclature des niveaux utilisés:

Niveau VI et Niveau V bis : personne ayant quitté le système scolaire avant la classe de troisième de collège ou une classe de quatrième ou en première année de CAP ou BEP

Niveau V : CAP/ BEP

Niveau IV : Baccalauréat

Schéma de fonctionnement du SIEI « Système Interministériel d'Exchange d'Informations »

